

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1919

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME SOIXANTE-SIXIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

—
1920

CURCULIONDÉS NOUVEAUX

DE L'AFRIQUE TROPICALE

PAR

A. HUSTACHE

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon en la séance du 10 mars 1919.

Première Partie

Il n'a été décrit jusqu'ici qu'un nombre relativement restreint de Curculionidés de l'Afrique tropicale. A en juger cependant par les riches matériaux d'études accumulés dans les collections du Muséum de Paris, la faune de cette région est au moins aussi riche en Curculionidés que dans les autres groupes d'insectes.

Ce premier travail fera connaître une centaine d'espèces nouvelles, faisant partie des collections du Muséum de Paris et obligeamment mises à ma disposition par M. le professeur L. Bouvier et M. P. Lesne, assistant au Muséum.

Les espèces de ma collection proviennent des chasses de M. Favarel.

PROICTES DENTIPES nov. sp.

Oblong, brun noir, revêtu de squamules d'un gris cendré, peu serrées, les élytres munis de soies flaves, assez longues, dressées, les tibias antérieurs armés d'une dent aiguë au milieu de leur tranche interne.

Rostre plus court que la tête, plan en dessus, ses bords latéraux parallèles et relevés en carène obtuse, muni en son milieu d'un fin sillon prolongé jusqu'au sommet du vertex, densément squamulé et avec quelques très courtes soies sur ses bords. Antennes ferrugineuses. Tête convexe, finement et densément ponctuée; yeux assez grands, arrondis, subplans, éloignés du prothorax. Prothorax beaucoup plus long que large, assez for-

tement arqué sur ses bords latéraux, sa plus grande largeur au milieu, d'égale largeur à ses extrémités, le bord antérieur légèrement avancé sur la tête, la base tronquée et assez fortement rebordée ; modérément convexe, couvert de grosses granulations serrées et peu saillantes, assez densément revêtu de squamules cendrées-grises et munies de quelques soies très courtes, à peine soulevées, dirigées en avant. Ecusson indistinct. Elytres oblongs, à base étroitement rebordée et de même largeur que celle du prothorax, un peu plus du double de la longueur du prothorax, leur plus grande largeur vers leur milieu où elle est de un quart supérieure à celle du prothorax; rétrécis, subacuminés au sommet ; assez convexes, brusquement déclives au sommet ; stries formées de points grands, profonds et serrés, interstries étroits, les 3^e, 5^e et le sutural convexes, subcostiformes. Pattes ferrugineuses, densément squamulées ; fémurs claviformes, inermes ; tibias sétosulés, les antérieurs légèrement bisinués sur leur tranche interne, armés vers leur milieu d'une dent aiguë, fine et au sommet d'un onglet interne. Dessous assez densément squamulé de cendré.

Long. 5-5,5 m/m.

Côte d'Ivoire : fort Hittos (A. Chevalier, 1910, Muséum de Paris). Trouvé en avril. Bingerville (ma coll.).

Obs. : L'un des spécimens étudiés est orné en dessous, sur le bord de la poitrine, de quelques petites taches d'un beau vert.

TANYMECUS MICANS nov. sp.

Allongé, brun, densément revêtu en entier de petites squamules oblongues, serrées, d'un cendré légèrement teinté de jaune et quelque peu métalliques. Rostre faiblement transversal, parallèle sur ses bords, plan en dessus et muni en son milieu d'une courte et fine ligne élevée, lisse, à ponctuation fine, formant de fines rides longitudinales, voilées par le revêtement. Tête convexe, ponctuée et squamulée comme le rostre. Antennes courtes, d'un brun foncé ; le premier article du funicule un peu plus long que le deuxième ; les articles 3-7 transversaux, serrés, la massue allongée, aussi longue que les cinq articles précédents réunis. Prothorax subcylindrique, ses bords à peine arqués, un peu plus long que large, d'égale largeur à ses extré-

mités, brièvement et légèrement resserré devant la base, le disque peu convexe, ponctué-réticulé et densément squamulé. Ecusson arrondi, densément squamulé. Elytres à peine une fois et demie aussi larges et trois fois aussi longs que le prothorax, obliquement coupés aux épaules, parallèles jusqu'au tiers postérieur, séparément arrondis-acuminés au sommet ; peu convexes, les stries fines et ponctuées, les interstries larges, plans, ponctués, ruguleux. Pattes ordinaires, ponctuées, squamulées, pubescentes sur la tranche interne. Dessous à ponctuation fine, cachée par le revêtement compact, formé de squamules serrées entremêlées de poils blancs assez longs.

Long. 5,5-7,5 m/m.

Rhodésia N.-O. : Pays des Marotsés (V. Ellenberger, Muséum de Paris).

TANYMECUS MOZAMBICUS nov. sp.

Brun noir, peu brillant, revêtu de petites squamules, non contiguës, appliquées, brunes et grises, ces dernières formant deux bandes longitudinales sur le prothorax et quelques macules sur les élytres, particulièrement sur les bords ; dessous uniformément revêtu de squamules cendrées, serrées. Rostre carré, longitudinalement déprimé de chaque côté du milieu, celui-ci pourvu d'une étroite carène lisse remontant jusque sur le front, densément ponctué ruguleux, les points avec des squamules piliformes, cendrées, éparses. Tête convexe sur le vertex, à ponctuation serrée, les points confluent en fines rides longitudinales contre les yeux, ceux-ci assez saillants, cerclés de cendré. Deux premiers articles du funicule égaux. Prothorax un peu plus long que large, tronqué et de même largeur à ses extrémités, très faiblement élargi sur ses bords latéraux, obsolement impressionné latéralement derrière le bord antérieur, à ponctuation fine, plus fine que celle de la tête, très serrée. Ecusson cendré. Elytres allongés, de un tiers plus larges que le prothorax, brièvement arrondis aux épaules, subparallèles jusqu'au tiers postérieur, puis rétrécis et arrondis ensemble au sommet ; disque légèrement impressionné sous le calus apical qui est effacé ; stries formées de points médiocres, affaiblis progressivement en arrière, serrés, la première plus creusée particulièrement dans sa moitié apicale, la suture légèrement déhis-

cente au sommet, interstries larges, plans, finement rugueux, les internes et tout spécialement le premier épaissis au sommet. Pattes éparsément ponctuées, squamulées et pubescentes.

Long. 7-8,5 m/m.

Mozambique : Province de Gorongoza, Tendos de l'Uréma. (G. Vasse, 1907. Mus. de Paris).

Onze spécimens de cette espèce dont le revêtement quelque peu variable n'a rien de remarquable.

TANYMECUS ABYSSINICUS nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes d'un ferrugineux foncé, revêtu de squamules serrées, cendrées sur le dessous du corps, d'un brun flave en dessus, les élytres avec des lignes un peu plus claires.

Rostre carré, plus court que la tête, parallèle sur ses bords, densément et finement ponctué, muni d'une fine carène médiane ; tête plate, carénée, ponctué et squamulé comme le rostre ; yeux saillants. Antennes courtes, robustes, pubescentes ; premier article du funicule plus long que le deuxième, la massue oblongue de la longueur des quatre articles précédents réunis. Prothorax un peu plus long que large au milieu, au moins aussi large en avant qu'à la base, régulièrement et modérément arqué sur ses bords latéraux, à ponctuation serrée, à revêtement assez dense, muni sur ses bords de soies foncées extrêmement courtes, à peine visibles, soulevées. Elytres plus larges et un peu plus du triple aussi longs que le prothorax, brièvement arrondis aux épaules, subparallèles jusqu'au tiers postérieur, puis resserrés et brièvement mais séparément arrondis au sommet ; disque peu convexe, le calus apical faiblement indiqué ; stries fines, ponctuées, les points serrés ; interstries plans, finement rugueux ; revêtement formé de petites squamules allongées, mêlées de très courtes soies, les interstries alternes en partie tout au moins et une large bande marginale plus claire. Pattes médiocres, squamulées et pubescentes.

Long. 4,7-5 m/m.

Abyssinie : (C. Michel et M. Potter, 1899, et Raffray, 1882, Muséum de Paris). Le système de coloration de cette espèce rappelle celui de *T. lineatus* Gyll. ; elle se distingue de cette

dernière espèce par la taille moindre, le revêtement plus foncé, le prothorax plus long et moins arrondi sur les bords, les élytres beaucoup plus courts et à épaulés en angle presque droit. Quelques spécimens offrent des traces d'une faible carène médiane sur le prothorax ; l'écusson est cendré.

TANYMECUS POTTERI nov. sp.

Espèce voisine de *T. inaeffectatus* Fahrs, dont elle diffère par la taille moindre, les antennes plus grêles et plus courtes, le prothorax plus fortement élargi, arqué sur ses bords, et notablement plus court, les élytres un peu plus larges, moins fortement rétrécis et à peine déhiscentés au sommet.

Long. 5,5-6 m/m.

Abyssinie : (C. Michel et M. Potter, 1899, Muséum de Paris).

SIDERODACTYLUS BRUNNEUS nov. sp.

Brun roux, revêtu de petites squamules serrées d'un gris terne ou jaunâtre, les élytres munis, sur chaque interstrie, d'un rang de soies foncées, fauves, dressées, assez longues.

Rostre légèrement conique, notablement plus long que large à la base, triangulairement échancré au sommet, plan en dessus, muni d'un sillon médian prolongé en arrière jusqu'au sommet du vertex, et muni en outre de quatre carènes, les latérales à peu près droites, les internes un peu plus courtes, arquées en dedans vers leur base, divergentes en arrière. Antennes courtes, rougeâtres ; scape claviforme atteignant le milieu des yeux ; funicule de 7 articles brillants, à poils hérissés, blancs et épars, le 1^{er} article un peu plus court mais plus du double de l'épaisseur du 2^e, les 5^e, 6^e, 7^e submoniliformes, le 7^e subconique et plus long que le 6^e, la massue ovale, foncée, feutrée, avec ses deux premiers articles de même longueur. Tête transversale, convexe, densément squamulée ainsi que le rostre ; yeux ronds semi-globuleux, très saillants. Prothorax aussi long que large au milieu, à bord antérieur avancé sur la tête, la base pas plus large que le bord antérieur, tronquée, fortement rebordée, les bords latéraux modérément et assez régulièrement arrondis ; disque convexe, largement et peu fortement impressionné transversalement en avant, assez brusque-

ment déclive en arrière, le bourrelet basal limité par un fin sillon transversal parallèle à la base en dessus, mais s'en éloignant progressivement en dessous ; surface couverte de granules assez gros, serrés et squamulés. Ecusson presque ovale, très convexe, densément squamulé. Elytres avec leur base rebordée, légèrement échancrée en arc et exactement de la largeur de la base du prothorax, obliquement et brièvement tronqués aux épaules, celles-ci peu saillantes, les bords latéraux légèrement sinués derrière les épaules, puis progressivement élargis jusqu'au tiers postérieur et assez fortement rétrécis au sommet ; chaque élytre brièvement acuminé au sommet ; disque convexe, faiblement déprimé en avant, fortement déclive en arrière, fortement comprimé sous le calus apical qui est saillant ; stries fines, les internes sinuées vers le calus apical, à points ronds, peu serrés, un peu plus gros vers la base ; interstries larges, convexes, le 5^e plus fortement relevé en arrière, et brusquement terminé en calus saillant. Pattes squamulées, les tibias à pubescence fine et éparse ; fémurs claviformes, les antérieurs plus longs et plus gros, munis sur leur tranche interne de quelques soies squamuleuses et de 3-4 rangs de petits tubercules noirs, lisses, espacés ; tibias antérieurs droits, légèrement arqués en dedans au sommet, munis sur leur tranche interne de 6-8 denticules, sur leur face latérale d'un sillon longitudinal, leur sommet interne armé d'un onglet fort ; tibias postérieurs légèrement arqués en dehors, progressivement et assez fortement élargis de la base au sommet, leurs corbeilles tarsales profondes, cavernueuses, bordées de longues soies flaves ; tarse spongieux en dessous, les deux premiers articles sillonnés en dessous, le 1^{er} article obconique, du double de la longueur du 2^e, le 3^e suborbiculaire, grand, chacun de ses lobes aussi long que le 2^e article, l'onychium long, les ongles très brièvement soudés à la base. Dessous densément squamulé et avec de très courtes soies flaves. Méta sternum marqué d'une petite fossette en arrière, au milieu ; deuxième segment ventral beaucoup plus long que les 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} arquée ; 5^e segment marqué à sa base de deux traits profonds, parallèles, très écartés.

♂ Forme plus étroite, les élytres pas plus larges que le prothorax.

Long. 10-12 m/m.

Congo : Franceville (de Brazza, 1886, Muséum de Paris) ; Ogooué Samkila (Marche, 1877, Muséum de Paris) ; Lambaréni, Abembé (R. Ellenberger, 1912, Muséum de Paris) ; Congo portugais (ma collect.).

SIDERODACTYLUS DENTIPES ♂ nov. sp.

Forme et coloration de l'espèce précédente dont elle diffère par les caractères suivants : rostre du double aussi long que large, plus étroit, subparallèle sur ses bords, à incision apicale plus forte, rebordée, les carènes moins saillantes et plus longues ; tous les articles du funicule antennaire plus longs qu'épais, obconiques, le 2° visiblement plus long que le 1^{er}, le 7° du double de la longueur du 6°, subcontigu à la massue, celle-ci oblongue-acuminée à 2° article plus long que le 1^{er}. Elytres faiblement élargis en arrière, et pas plus larges, dans leur plus grande largeur que le prothorax, non comprimés en arrière, impressionnés sous le calus apical qui est à peine indiqué ; stries plus fortes, régulières, les interstries subplans, plus étroits, leurs soies rares, blanches et très courtes. Fémurs antérieurs sans tubercules sur leur face interne ; tibias antérieurs sans sillon sur les faces latérales, mais arqués, et armés en dedans au milieu d'une forte dent dirigée en avant et entre cette dent et le sommet de 5-6 denticules.

Le revêtement est formé de squamules légèrement dorées ou cendrées un peu métallique.

Long. 10 m/m.

Côte d'Ivoire : Dimbroko (ma coll.).

SIDERODACTYLUS PRÆUSTUS nov. sp.

Brun, les antennes rouges, densément revêtu de squamules serrées, à léger reflet métallique, vertes ou légèrement dorées en dessus, d'un cuivreux doré sur les pattes et en dessous ; trois bandes plus sombres sur le prothorax et des soies blanches nombreuses mais excessivement courtes sur les élytres.

Rostre carré, à peine plus étroit que la tête, muni de chaque côté d'une fine carène obtuse et au milieu d'un fin sillon pro-

longé jusque sur le vertex, densément squamulé, le sommet doré. Antennes grêles, les deux premiers articles du funicule très allongés, égaux, chacun d'eux de la longueur des articles 3-4-5 réunis, la massue oblongue acuminée. Tête convexe, même sur le front, les yeux légèrement ovales, peu saillants. Prothorax subcylindrique, à peine plus court que large à la base, un peu rétréci en avant, les bords latéraux très peu arqués en leur milieu ; convexe, transversalement impressionné en avant, étroitement rebordé à la base, marqué en son milieu d'un fin sillon longitudinal abrégé en avant, à ponctuation peu serrée, voilée par le revêtement. Ecusson petit, squamulé. Elytres à la base exactement de même largeur que le prothorax, progressivement et modérément élargis jusqu'au tiers postérieur, resserrés en arrière et séparément, brièvement acuminés au sommet ; épaulés et calus apical complètement effacés ; convexes, très peu resserrés en avant, la base étroitement rebordée ; stries fines, régulières, leurs points assez serrés ; interstries plans. Pattes squamulées et pubescentes ; fémurs antérieurs modérément épaissis ; tibias antérieurs arqués au sommet, crénelés sur leur tranche interne. Dessous à squamulation moins serrée et à pubescence blanche plus longue et plus abondante.

Long. 7-8 m/m.

Moyen Niger. (A. Chevalier, 1900, Muséum de Paris).

SIDERODACTYLUS RUBROMACULATUS nov. sp.

Noir, peu brillant, revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, soulevée et peu dense en dessus, plus longue et plus fournie en dessous et sur les pattes, orné d'une tache rouge brique sur les épisternes mésothoraciques et d'une bande latérale sur les élytres et le prothorax, verte en arrière, habituellement teintée de jaune en avant, parfois en entier de l'une ou de l'autre coloration, cette bande et la tache rouge formées de squamules rondes et quelque peu farineuses.

Rostre un peu plus long que large, parallèle sur les bords, longitudinalement déprimé dans le milieu, la dépression munie d'un sillon n'atteignant pas tout à fait en avant l'échancre triangulaire apicale, prolongé et plus profond en arrière jusqu'au sommet de la tête ; le rostre est encore marqué de

chaque côté d'un sillon quelque peu irrégulier en largeur atteignant en arrière le niveau postérieur des yeux. Tête convexe, plurisillonnée et ponctuée. Antennes brunes, les deux premiers articles du funicule égaux et allongés, les suivants plus longs que larges, subconiques. Prothorax fortement transversal, fortement arrondi sur ses bords, sa plus grande largeur vers son tiers postérieur, le bord antérieur étranglé, la base un peu plus large que le bord antérieur, étroitement rebordée ; disque modérément convexe, muni d'un sillon médian profond et à peine abrégé en avant, marqué de chaque côté, vers le tiers postérieur, d'une impression assez grande mais peu profonde, entièrement rugueux, la granulation assez forte, très serrée, en partie confluyente, à pubescence fine, rare ; sans lobes oculaires, mais les vibrisses longues, blanches, très apparentes. Ecusson arrondi au sommet, densément ponctué, finement sillonné au milieu, subglabre. Elytres très peu plus larges que le prothorax, allongés, subparallèles sur leurs bords, très peu élargis en arrière, brièvement acuminés ensemble au sommet ; stries formées de points médiocres, ronds, serrés, la 1^{re} élargie et un peu approfondie, la 2^e un peu approfondie à leur base, interstries larges, densément et finement rugueux, les internes plans, les latéraux portant la bande verte, légèrement convexes, la pubescence courte sur le disque, beaucoup plus longue et plus abondante au sommet.

Pattes antérieures fortement développées, toutes densément pubescentes et plus ou moins squamulées. Dessous à pubescence fournie, entremêlée de squamules colorées, rouges, bleues, verdâtres, cendrées.

♂ Pubescence des pattes, en particulier des fémurs antérieurs en dedans, longue, villeuse ; fémurs antérieurs armés en dessous, près du sommet, d'une petite dent aiguë ; tibias antérieurs légèrement arqués, crénelés sur la majeure partie de leur longueur, légèrement dilatés en dedans tout près de leur base, la dilatation portant 1-2 très petits denticules.

Long. 10-11 m/m.

Bechuanaland : Gaberones (R. Ellenberger, 1915, Muséum de Paris).

35 spécimens de cette remarquable espèce ; sa bande latérale commence derrière l'épaule, couvre successivement une partie

des interstries 9-8-7, s'évanouit en arrière sans atteindre le sommet.

SIDERODACTYLUS ELLENBERGERI nov. sp.

Densément revêtu de squamules d'un bleu verdâtre, submates, les antennes et les tarsi rouges, yeux cerclés de cendré, une étroite bande latérale de même coloration sur les bords du prothorax.

Rostre légèrement transversal, un peu rétréci en avant, faiblement concave longitudinalement, muni de chaque côté d'une courte et peu saillante ligne élevée et en son milieu d'un étroit sillon prolongé en arrière jusqu'au sommet de la tête, densément squamulé et ponctué, chaque point émettant une courte soie cendrée, brillante. Tête densément ponctué et squamulée, les yeux oblongs, modérément saillants et cernés de cendré. Antennes grêles, la massue pubescente, cendrée ; scape mince, brusquement épaissi au sommet ; tous les articles du funicule allongés, le 1^{er} de beaucoup le plus long, les 2^e et 3^e subégaux. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les bords latéraux, brusquement et assez fortement étranglé en avant, sa base finement rebordée et de la largeur du bord antérieur, celui-ci à lobes oculaires en forme de très petite dent obtuse, les vibrisses blanches, longues, très apparentes ; disque modérément convexe, transversalement déprimé en avant, avec un fin sillon médian entier, couvert de granulations serrées et applaties, les squamules serrées, entremêlées de très courtes soies brillantes, couchées. Ecusson très petit, squamulé. Elytres oblongs, leur plus grande largeur vers le milieu, resserrés en arc rentrant en avant et pas plus larges que le prothorax à leur base, arrondis en arrière et brièvement acuminés séparément au sommet, la suture non déhiscente ; convexes, à stries assez fortes et ponctuéées, les interstries larges, convexes, pourvus de soies très courtes et appliquées en avant, un peu plus longues et soulevées en arrière. Pattes squamulées, éparsément et brièvement sétosulées ; fémurs antérieurs fortement développés ; tibia antérieurs pourvus de 5-6 petits denticules sur leur tranche interne. Dessous finement ponctué, densément squamulé, à pubescence cendrée dense sur l'abdomen, longue sur le segment

anal ; le dessous de la tête et le mésosternum parfois squamulés de flave.

♂ Fémurs antérieurs dilatés près du sommet, extérieurement, en une dent obtuse ; tibias antérieurs sinués plus longuement, pubescents et munis vers leur tiers apical interne d'un denticule plus long ; tibias intermédiaires avec 2-3 petits denticules.

Long. 6-7 m/m.

Rhodesia du Nord : Haut Zambèze, Lealui (V. Ellenberger, 1915, Mus. de Paris).

IPHISOMUS DENTICULATUS nov. sp.

Noir brun, les pattes rougeâtres, revêtu en dessus de petites squamules vertes, rondes, fortement appliquées et peu serrées, en dessous et sur les pattes de squamules plus grandes, cendrées, éparses.

Rostre plus long et plus étroit que la tête, parallèle sur ses bords, densément ponctué-striolé longitudinalement, avec un sillon médian profond prolongé jusqu'au vertex. Antennes robustes, pubescentes, foncées ; scape atteignant le milieu des yeux ; premier article du funicule à peine plus long que le 2°, le 7° plus long et plus gros que le 6°, la massue oblongue à premier article plus long que le 2°. Tête convexe, à ponctuation forte en avant, plus fine et éparsée sur le vertex ; yeux oblongs et saillants. Prothorax un peu plus long que large à la base, dilaté sur ses bords latéraux, plus étroit au milieu (♂) ou aussi large (♀) que les élytres dans leur plus grande largeur, la base assez fortement rebordée et de un tiers plus large que le bord antérieur ; convexe, couvert de granules assez gros, serrés, un peu aplatis, lisses et brillants au sommet ; un sillon médian étroit mais assez profond. Elytres contractés à la base, celle-ci rebordée et saillante latéralement de chaque côté, élargis fortement jusqu'au delà du milieu, brièvement arrondis-acuminés ensemble au sommet, où ils sont munis chacun d'une petite touffe de poils flaves ; disque modérément (♂) ou fortement (♀) convexe, la suture relevée et légèrement déhiscente au sommet ; stries fortes et ponctuées ; interstries larges, subplans, (♀) densément granulés et le 8° (latéral) simple, (♂) à rugosités transversales, le 8° en entier, le 9° en avant, le 7° en arrière munis

de tubercules aigus, faisant paraître le bord comme denticulé. Fémurs lisses, à ponctuation fine et éparses sur la partie renflée, forte et rugueuse contre les genoux, les postérieurs avec une petite tache blanche en dessus ; tibias rugueux et pubescents, les antérieurs arqués en dedans au sommet, ciliés et munis sur leur tranche interne de 6 à 8 forts denticules, les autres droits et à denticules plus petits. Dessous à ponctuation fine et très éparses.

♂ Premier segment ventral avec une impression allongée longitudinale, le segment anal très convexe au milieu, impressionné latéralement, le sommet subtronqué et bordé de poils flaves courts et assez serrés.

Long. 13-15 m/m.

Zanzibar (ma coll.).

L'un des cinq spécimens étudiés a le revêtement formé de squamules cendrées, légèrement cuivrées ou dorées, tant en dessus qu'en dessous. Chez les deux sexes les fémurs antérieurs sont très fortement épaissis.

ISCHNOTRACHELUS SPINICOLLIS nov. sp.

Brun, allongé, densément revêtu d'une couche compacte de petites squamules rondes d'un brun jaune, terreux ; angles postérieurs du prothorax munis chacun d'une petite dent aiguë, dirigée dans le prolongement de la base.

Rostre pas plus long que large, progressivement et faiblement rétréci en avant, longitudinalement déprimé, la dépression finement canaliculée en son milieu, bordée de chaque côté par une carène peu élevée, légèrement arquée en son milieu. Tête modérément convexe, finement sillonnée au milieu longitudinalement. Yeux assez fortement saillants. Deuxième article des antennes à peine plus court que le 1^{er}. Prothorax cylindrique, un peu plus long que large, brièvement resserré et rebordé à sa base, le disque quelque peu irrégulier et latéralement biimpressionné, couvert de granulations assez fortes, serrées, muni en son milieu d'un fin sillon abrégé en avant. Ecusson ovale, densément squamulé. Elytres de un tiers plus large et plus du triple aussi longs que le prothorax, faiblement et progressivement rétrécis dès les épaules, séparément et

brèvement acuminés-arrondis au sommet ; stries fines, densément ponctuées ; interstries larges, plans. Fémurs brièvement dentés ; tibias non crénelés, les antérieurs chez le ♂ légèrement arqués en dedans au sommet.

Long. 6-8 m/m.

Haut Oubangui : Fort de Possel ; bassin du Chari, pays Mandjia ; Dar Banda mérid., Fort Sibut ; Bangui, Moyen Chari : Fort Archambault ; Congo Français : Libreville, Brazzaville (D^r J. Decorse, Mus. de Paris). Fort Crampel (ma coll.).

Quelques spécimens très frais ont une bande blanche latérale le long du prothorax et des élytres.

Se distingue aisément de toutes les espèces connues par les dents latérales du prothorax.

CHAUNODERUS CONGOANUS nov. sp.

Oblong, brun, densément revêtu de petites squamules rondes d'un brun fauve, les élytres hérissés de nombreuses soies brunes assez longues.

Tête biimpressionnée, marquée d'un étroit et profond sillon médian, séparée du rostre par un sillon anguleux peu profond.

Rostre plus du double aussi long que large à la base, ses bords subparallèles, élargi à partir de l'insertion des antennes, les ptérygies développées, déprimé longitudinalement de chaque côté et muni d'une carène médiane, noire, lisse, saillante, marqué de deux rangées de points espacés d'où émergent (comme de ceux de la tête) de grosses squamules claviformes. Antennes densément squamulées, le 2^e article du funicule une fois et demie aussi long que le premier. Yeux à peine saillants. Prothorax un peu plus court que large à la base, subcylindrique peu rétréci en avant et légèrement arqué sur ses bords latéraux, tronqué à ses extrémités, le disque régulièrement et modérément convexe, avec une courte et légère impression devant l'écusson, muni de petits granules assez serrés, voilés par le revêtement. Ecusson triangulaire, petit, densément squamulé. Elytres oblongs, plus du double aussi longs que larges au milieu où est leur plus grande largeur, très obliquement coupés aux épaules qui forment un angle très obtus et légèrement saillant, arrondis-acuminés ensemble au sommet ; disque très con-

vexe, à brusque déclivité postérieure, la suture relevée en arrière et formant un peu avant le sommet un calus obtus suivi d'une dépression apicale ; stries formées de points séparés, médiocres, oblongs, pourvus au fond d'une très petite squamule, les interpoints, aussi longs que les points, les interstries larges, plans, coriacés, densément squamulés et pourvus chacun de 2-3 rangs irréguliers de soies. Pattes densément squamulées, les genoux un peu plus clairs ; fémurs pourvus de points squamigères, les postérieurs légèrement impressionnés en dehors près des genoux, tibias droits, rugueux, squamulés et pubescents en dedans. Dessous à dense revêtement voilant les téguments.

Long. 10-11 m/m.

Gabon : Bas Ogooué, entre Lambaréné et la mer (E. Haug, 1901, Mus. de Paris).

Le revêtement est un peu nuageux sur les élytres dont la suture est ordinairement plus claire à la base. Quelques spécimens ont aussi quelques squamules teintées de vert et un peu métalliques sur les bords latéraux des élytres et sur les pattes.

CHAUNODERUS ANTENNATUS nov. sp.

Forme de l'espèce précédente dont elle se distingue par les caractères suivants :

Taille un peu inférieure, rostre un peu plus court et un peu plus étroit, antennes noirâtres, le sommet de la massue blanc, fortement hispides, le funicule court et presque aussi épais que la massue, ses deux premiers articles égaux. Ecusson ovale.

Long. 6,5-8 m/m.

Gabon : Bas Ogooué (ma coll.).

La conformation des antennes permet à elle seule de séparer facilement cette espèce de la précédente ; mais elle est, en outre, de forme plus ovale, plus courte et plus convexe, les élytres étant à peine du double aussi longs que larges. Deux spécimens offrent en dessus une notable proportion de squamules teintées de vert.

CHAUNODERUS T. ALBUM nov. sp.

Brun noir, les tibias et les antennes de coloration lie de vin, revêtu en dessus et sur les pattes, de très petites squamules

cendrées, peu serrées, ne voilant pas la coloration foncière des téguments, blanches et serrées sur l'écusson, et formant en arrière du milieu des élytres une bande transversale arquée en arrière, prolongée sur la suture jusqu'à son sommet, cette bande couverte en outre de longs poils lanugineux blancs ; dessous recouvert de squamules bleuâtres, légèrement métalliques, serrées, légèrement teintées de rose, irisées, et formant deux grandes taches, l'une sur les pièces latérales du mésothorax, l'autre contre les hanches postérieures et en avant de celles-ci.

Rostre un peu plus long que large, ses bords parallèles, marqué de quatre faibles impressions longitudinales, éparsément ponctué et squamulé. Front muni d'une courte fovéole oblongue. Yeux assez convexes. Antennes grêles, les deux premiers articles du funicule allongés et égaux, les suivants plus longs qu'épais, tous finement pubescents ainsi que la massue, celle-ci allongée. Prothorax subconique, un peu plus large que long, les bords latéraux à peine arqués, la base légèrement bisinuée et de un tiers plus large que le bord antérieur, celui-ci tronqué ; disque subdéprimé, muni en avant d'une fine ligne élevée, peu marquée, et au milieu de sa base d'une faible impression, couvert d'une ponctuation fine, serrée, squamulée, entremêlée de gros points épars, peu profonds, en partie squamulés. Ecusson ovale, tomenteux, d'un blanc d'argent. Elytres bisinués à la base, une fois et demie aussi larges que le prothorax, et un peu plus du double aussi longs que larges aux épaules, celles-ci obtusément arrondies, les bords latéraux très peu arqués des épaules jusqu'aux deux tiers postérieurs, puis brusquement rétrécis et terminés chacun, au sommet, par une épine, assez longue, recourbée en dehors ; disque subplan, brusquement et presque verticalement déclive en arrière, les stries formées de fossettes oblongues, grosses, profondes, largement séparées sur la partie antérieure, progressivement plus petites et reliées en arrière, les interstries un peu convexes et pas plus larges que les fossettes en avant, beaucoup plus larges en arrière. Pattes squamulées, les tibias longuement pubescents en dedans, particulièrement les postérieurs.

Long. 12 m/m.

Afrique Orientale : (ma coll.).

La bande élytrale n'atteint pas le bord externe et elle est bordée en arrière par des squamules rosées légèrement métalliques. C'est l'une des plus belles espèces.

SYNTAPHOCERUS TERRENUS nov. sp.

Brièvement ovale, brun-noir, revêtu partout d'une couche compacte squamuleuse d'un brun foncé terreux, les élytres munis de soies squamuleuses épaisses et claviformes, dressées, assez longues, unisérialement disposées sur les interstries. Rostre plus long que large, subdénudé et rugueux au sommet, l'incision apicale demi-circulaire, l'intervalle interantennaire étroit et canaliculé. Yeux modérément saillants. Antennes épaisses, hispides, leurs soies à peine soulevées ; 1^{er} article du funicule obconique, plus long que le 2^e, les suivants courts et de même épaisseur que la massue, celle-ci courte, brièvement acuminée. Prothorax presque aussi long que large, subcylindrique, transversalement plissé, particulièrement sur sa moitié basale. Ecusson indistinct. Elytres pas plus longs que larges, ovales, très convexes, les stries formées de points ronds, plus grands que les interpoints, les interstries beaucoup plus larges que les stries et plans. Pattes rugueuses et hérissées de soies. Tibias droits.

Long. 5-5,5 m/m.

Congo Belge central : Kindu, prov. de Maniéma, (L. Burgeon, Mus. de Paris) ; Ogooué : Lambaréné, (R. Ellenberger, Mus. de Paris) ; Haut Oubangui : mission Bessou, (J. Decorse, Mus. de Paris).

Congo Français : Fort Crampel, Benito, Fort Sibut (ma coll.).

Cette espèce se distingue aisément de l'espèce typique du genre *S. hispidulus* Thoms. par son revêtement, la plus grande épaisseur des antennes, les stries moindres et formées seulement de points, les interstries plus larges et plans, leurs soies beaucoup plus épaisses, les sillons transversaux du prothorax.

Le genre *Bryochœta* Pasc. détaché par l'auteur de *Syntaphocerus*, réuni à celui-ci par Chevrolat, séparé à nouveau par Heller, ne semble en définitive en constituer qu'une simple section.

EUPIONA SETOSA nov. sp.

Brièvement ovale, très convexe, brun noir, densément revêtu partout d'une couche compacte squamuleuse d'un brun terreuse, hérissé, sur les antennes et les pattes de nombreuses soies foncées assez fines, sur la tête le prothorax et les élytres, de soies claviformes, plus épaisses et longues.

Rostre plus long que large, très peu élargi en avant, les ptérygies non saillantes latéralement, l'espace entre les scrobes étroit, moindre que la largeur de ces derniers jusqu'au bord externe, canaliculé en son milieu et à ponctuation grosse et éparse, séparé de la tête par un sillon transversal. Tête transversale, assez convexe, sans sillon médian, pourvue de quelques soies en avant ; yeux presque plats. Antennes concolore, la massue plus foncée ; deuxième article du funicule une fois et demie aussi long que le 1^{er}. Prothorax transversal, modérément arrondi sur les bords, de un quart plus étroit en avant qu'à la base, marqué de deux forts plis transversaux, l'un derrière la base, l'autre derrière le milieu, convexe, la ponctuation cachée par le revêtement, pourvu, particulièrement en avant de quelques soies dressées. Elytres ovales, pas plus longs que larges, les stries fines paraissant imponctuées, les interstries très larges, subplans, pourvus de soies fortes et assez espacées. Pattes et dessous densément squamulés ; tibias droits, éparsément pubescents sur toute leur surface.

Long. 5-7 m/m.

Congo Belge central : Kindu, (L. Burgeon, Mus. de Paris).

Une trentaine de spécimens.

Cette espèce se distingue de toutes les espèces du genre, par son revêtement et ses soies hérissées beaucoup plus longues que chez ses congénères.

Malgré la présence d'un fin sillon transversal à la base du rostre — le plus souvent d'ailleurs oblitéré par le revêtement — elle appartient bien à ce genre.

PERITMETUS ABYSSINICUS nov. sp.

Noir brun, submat, revêtu sur les élytres, dans les points, de petites squamules d'un vert très pâle, sur la tête, le protho-

rax, les bords latéraux des élytres, sur le dessous en avant, sur les bords du méso et métathorax, le milieu des segments abdominaux, de squamules serrées, très petites, rondes et flaves.

Rostre un peu plus long que large, légèrement rétréci un peu en avant de sa base, longitudinalement déprimé de chaque côté, pourvu en son milieu d'une carène longitudinale lisse atteignant en arrière le sillon transversal, celui-ci étroit, profond, oblique de chaque côté. Tête trisillonnée, les sillons superficiels, le médian court n'atteignant pas le sommet de la tête, les deux latéraux partant du milieu du sillon transversal et basal du rostre, dirigés exactement derrière les yeux qu'ils contournent latéralement, prolongés en dessous en avant et se rejoignant au milieu. Yeux saillants. Antennes pubescentes, le premier article du funicule à peine plus long que le deuxième, les suivants beaucoup plus courts. Prothorax transversal, faiblement resserré en avant, très légèrement arqué sur les bords, les angles postérieurs obtus-arrondis, largement et profondément impressionné de chaque côté tout le long du bord latéral, muni sur son disque d'une grande et profonde impression triangulaire, pourvue en son milieu d'une courte ligne peu élevée, lisse, abrégée à ses extrémités ; la dépression centrale atteignant parfois la base et le sommet et elle est séparée des impressions latérales par une élévation lisse, brillante, large, obtuse, irrégulièrement ponctuée ; les impressions sont densément squamulées. Ecusson invisible. Elytres très peu plus larges à la base que le prothorax, leur angle basal et latéral un peu aigu, fortement dilatés, arrondis aux épaules, à partir de celles-ci progressivement et assez fortement rétrécis en arrière, subcunéiformes acuminés-arrondis ensemble au sommet, une fois un tiers aussi longs que larges entre les épaules, maximum de leur largeur, calleux le long de leur base brièvement relevée ; convexes, les stries formées de grands points peu profonds, les interpoints moindres que les points, élevés, plus fortement sur la partie antérieure, particulièrement autour de l'écusson ; interstries plans, densément ponctués, ridés finement transversalement, les points couverts par une petite squamule, munis en outre de courtes soies squamuleuses soulevées, plus visibles vers le sommet. Pattes foncées, d'un brun rouge, lie de vin ; fémurs éparsément ponctués, sétosulés, tibias ponctués, pubescents et en outre mu-

nis sur leur tranche interne, de quelques cils raides plus longs.

Segments ventraux à pubescence claire assez longue et fournie, les deux premiers profondément déprimés, l'anal muni d'une excavation rectangulaire, très profonde, atteignant la base du segment, arrondie en arrière.

Long. 11-12 m/m.

Abyssinie : Mission de Bonchamps (Michel et Potter, Musée de Paris) ; Aduccussis (ma coll.).

Deux spécimens ont la sculpture élytrale plus forte, le premier interstrie notablement épaissi au sommet, la saillie mésosternale plus élevée ; ce sont probablement les caractères génériques des mâles. Les fines squamules des élytres sont d'un vert très clair, parfois cendrées, et ne voilent pas la coloration foncière de cette belle espèce. Les genoux et les tarsi sont noirs chez les spécimens à pattes d'un rouge assez clair.

La dépression du prothorax est encore plus accentuée que chez *Entypotrachelus Meyeri* Kolbe ; ce caractère donné comme générique par Kolbe dans son tableau des Oosomines semble de peu de valeur. Il ne reste plus, pour séparer les *Entypotrachelus* des *Peritmetus* que la différence de conformation du mésosternum, muni d'un tubercule élevé chez le premier, simplement convexe chez le second.

RHINOSOMPHUS ALBOLINEATUS nov. sp.

Dessus d'un beau brun, la suture et les interstries alternes relevés et blancs, le dessous blanc, avec les bords parfois légèrement bruns. Rostre carré, légèrement resserré au milieu de ses bords, séparé de la tête par un étroit sillon, profond, légèrement arqué ; profondément déprimé, marqué au sommet, de chaque côté d'une impression bordant l'incision apicale, triangulaire, et encore de deux lignes obliques partant du milieu du sillon transversal basal et atteignant presque le milieu des bords latéraux, muni en son milieu d'une fine ligne élevée peu saillante ; densément squamulé et avec quelques points épars et médiocres. Tête fortement étranglée transversalement derrière les yeux, déprimée fortement au milieu, ses bords fortement relevés contre les yeux, ceux-ci grands, globuleux très saillants. Antennes médiocres, densément squamulées et pubescentes ;

deuxième article du funicule un peu plus long que le premier, la massue plus courte que les trois articles précédents, son premier article subconique et aussi long que les autres articles réunis. Prothorax presque aussi long que large, subcylindrique, marqué de trois larges et profonds sillons longitudinaux, abrégés à leurs extrémités, le médian le plus profond et pourvu au fond d'une étroite et obtuse carène, les latéraux plus larges à leurs extrémités et entrecoupés par des impressions transversales ; densément squamulé, le revêtement plus foncé dans les sillons. Ecusson grand, arrondi au sommet, densément squamulé, clair. Elytres cinq fois au moins aussi longs et une fois et demie aussi larges que le prothorax, subparallèles dans leur moitié antérieure, les épaules en angle obtus, un peu saillantes, resserrés et ensemble obtusément acuminés au sommet ; disque peu convexe, déprimé à la base brusquement décline en arrière ; stries formées de gros points ronds, squamulés, les interpoints presque aussi grands que les points ; interstries convexes, unisérialement pointillés, les petits points très espacés, densément squamulés, les alternes et la suture fortement relevés et blancs. Pattes densément squamulées ; fémurs éparsément et finement pointillés ; tibias pubescents en dedans, particulièrement les postérieurs.

♂ Segment anal déprimé sur la ligne médiane.

Long. 13-15 m/m.

Afrique orientale : Lindi, Tanga (ma coll.).

Quelques spécimens ont le dessous et les bords latéraux des élytres et du prothorax d'un blanc d'ivoire.

Dans cette espèce, la saillie intercoxale postérieure est plus étroite que les hanches, les yeux légèrement recouverts par les bords de la tête, le sillon basal du rostre simple, non sinué, ensemble de caractères qui en font un intermédiaire entre les genres *Saurophthalmus* Fairm, et *Rhinosomphus* Fairm., genre auquel elle est rattachée provisoirement tout au moins.

La même observation peut être faite sur *Rhinosomphus mutabilis* Marsh., dont je possède un spécimen de Tanga ; celle-ci se distingue de *R. Albolineatus* par la présence de soies élytrales, la convexité moindre et à peu près égale de tous les interstries, le front sillonné, la taille moindre et la forme plus courte.

HETEROSTYLUS NIGROPUNCTATUS nov. sp.

Brun noir, le revêtement squamuleux dense, blanchâtre, un peu plus clair en dessous, marqué en dessus de nombreux petits points dénudés pourvus chacun d'une soie noire sur les élytres, plus courte, squamuleuse, brunâtre sur le prothorax.

Rostre carré, non élargi en avant, l'incision triangulaire apicale atteignant en arrière le niveau de l'insertion antennaire et prolongée par un fin sillon jusqu'au sommet du vertex, légèrement déprimé de chaque côté de cette incision, densément squamulé et avec quelques points épars et fins. Tête transversalement impressionnée derrière les yeux, ceux-ci saillants, coniques et dirigés perpendiculairement à l'axe de la tête. Antennes grêles, d'un brun ferrugineux, squamulées et pubescentes; scape progressivement épaissi; tous les articles du funicule beaucoup plus longs qu'épais, le premier épais, le deuxième beaucoup moins épais et une fois et demie aussi long que le premier, le cinquième le plus court, le septième subconique un peu plus épais et à peine plus long que le sixième; la massue ovale acuminée et de la longueur des deux articles précédents réunis. Prothorax un peu plus large que long, faiblement rétréci en avant, ses bords latéraux faiblement arqués, sa base bisinuée et ses angles postérieurs aigus mais arrondis au sommet; disque modérément convexe, faiblement impressionné transversalement derrière le bord antérieur; fortement impressionné le long de la base, l'impression n'atteignant pas les bords latéraux, muni d'un fin sillon médian obsolète en avant, à points fins et épars. Ecusson petit, ovale, faiblement squamulé. Elytres à peine une fois et demie aussi larges que le prothorax et du double aussi longs que larges entre les épaules, celles-ci obtusément arrondies, faiblement rétrécis-arqués dès les épaules, plus fortement vers le sommet où ils sont acuminés-arrondis; stries fines, leurs points distants et voilés par le revêtement; interstries faiblement convexes, la suture et les interstries alternes plus fortement relevés, tous munis de points dénudés, espacés, sétigères formant dans leur ensemble de vagues lignes transversales irrégulières. Pattes médiocres, squamulées, ponctuées et pubescentes.

Long. 6-6,5 m/m,

Gabon : Bas Ogooué (ma coll.) ; Congo français, Ogooué, N'Kogo (J. Bouysson, Musée de Paris).

Le spécimen de cette dernière provenance a le revêtement d'un brun teinté de ferrugineux.

HETEROSTYLUS PILOSUS nov. sp.

Noir, revêtu de squamules rondes légèrement métalliques, vertes et rosées, plus petites et serrées en dessous, condensées le long de la suture et formant deux bandes sur les élytres, l'une postmédiane large, l'autre apicale, muni en outre en dessus de nombreuses soies brunes, dressées, longues.

Rostre un peu plus long que large, subparallèle sur ses bords, l'incision apicale n'atteignant pas tout à fait l'insertion antennaire et prolongée par un sillon profond jusqu'au sommet du vertex, couvert, ainsi que la tête de squamules et de points sétigères, les soies plus longues sur la tête. Yeux comme ceux de l'espèce précédente. Antennes assez grêles, squamulées et pubescentes ; deuxième article du funicule une fois et demie aussi long que le premier, la massue oblongue acuminée de la longueur des trois articles précédents réunis. Prothorax transversal, sa plus grande largeur près du milieu, faiblement arqué sur les bords, ses angles postérieurs aigus et légèrement projetés en dehors ; disque modérément convexe largement, mais peu profondément étranglé derrière le bord antérieur, muni de chaque côté devant la base, d'une grande et profonde fossette dénudée et d'un sillon médian dénudé, profond, brièvement abrégé à ses extrémités, densément squamulé et muni de points assez gros, peu serrés, émettant des soies plus courtes que celles de la tête et surtout des élytres. Écusson ovale, petit, dénudé. Elytres à peine une fois et demie aussi larges que le prothorax et un peu plus du double aussi longs que larges entre les épaules, celles-ci en angle obtus, faiblement arrondi, subparallèles, très faiblement resserrés jusqu'au tiers postérieur, arrondis ensemble au sommet ; disque assez convexe, ponctué-strié, les points profonds, serrés, pourvus au fond d'une très fine squamule, les interstries subplans plus larges que les stries, ruguleux, munis chacun de un ou deux rangs peu réguliers de points sétigères ; les parties dénudées, noires, forment deux larges

bandes interrompues à la suture, l'une antérieure atteignant juste le milieu, l'autre occupant le tiers apical à l'exception du sommet. Pattes densément squamulées, pubescentes, densément ponctuées, les soies très fines et claires.

Long. 6,5 m/m.

Congo français : N'sessé par Loango (ma coll. ex. E. Cordier)